

ANTI-DÉLINQUANCE

Un dispositif innovant : l'alerte des commerçants par SMS

La gendarmerie préviendra par SMS les commerçants de la survenue de faits de délinquance.

C'EST UNE première, un partenariat original : l'utilisation du SMS comme moyen d'alerte anti-délinquance. La préfète du Jura, en lien avec la gendarmerie, la police et la fédération jurassienne du commerce, a lancé un réseau d'alerte qui consiste à prévenir environ 300 commerçants du Jura de la survenue de certains faits de délinquance : vol à main armée, vol à l'étalage, faux moyens de paiement, etc. Bref, le genre d'infractions « *qui peut être détectées moins d'une heure après les faits* », comme le souligne le colonel Xavier Denis, patron des gendarmes jurassiens. La finalité de ce dispositif « *moderne, rapide, efficace et personnalisé* » ? Susciter la vigilance des commerçants et dissuader les délinquants, pour, bien sûr, faire baisser le nombre d'actes de délinquance. Dans la même optique, un autocollant sur la vitrine préviendra les clients - et les délinquants - de l'adhésion du commerçant à ce réseau d'alerte par SMS.

Sensibiliser les commerçants

Mais pour que le système fonctionne de manière optimale, les différents acteurs de cette mesure le clament haut et fort : « *Il faut que les commerçants s'im-*



Joëlle Le Mouel, préfète du Jura, signe le partenariat d'alerte par SMS avec Michel Dronier, président de la fédération jurassienne du commerce

pliquent et n'hésitent pas à prévenir la gendarmerie ou la police, par le biais du 17, de tout mouvement suspect. Quitte à ce que les forces de l'ordre se déplacent pour rien, au lieu de manquer l'arrestation d'un malfaissant », précise la préfète.

300 commerçants sur les 1 500 adhérents que comptent la fédération de commerce du Jura ont transmis à la gendarmerie leurs numéros de portable. Un fichier de numéros totalement anony-

me et non revendable, précise la Chambre de commerce et d'industrie (CCI). A charge ensuite aux 300 personnes receveuses du SMS de faire passer l'information à leur voisin commerçant. Chaque communauté de brigades et chaque commissariat dispose par ailleurs d'un "référént" commerces pour faciliter les rapports personnalisés avec les commerçants. Côté organisation, c'est le centre opérationnel de la gendarmerie du Jura qui réception-

nera les appels des commerçants et diffusera les informations par SMS. Des SMS qui ont été prépayés par la fédération du commerce du Jura qui a investi « 2 à 3 000 euros » dans ce dispositif (achat des SMS et diffusion d'une plaquette d'information). Le système d'alerte devrait être mis en place sous peu, le temps que la gendarmerie saisisse toutes les données et fasse des tests.

Karine Garnier